

Le Certificat Égalité a donné du sens à ma préparation des concours administratifs



Elsa est étudiante à l'École d'affaires publiques de Sciences Po. Elle a rejoint le Certificat Égalité femmes-hommes et politiques publiques en 2019 et choisi d'effectuer un stage au Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes pendant son année de césure. Elle nous raconte son parcours et son engagement pour l'égalité.

VOUS ÊTES ACTUELLEMENT EN MASTER POLITIQUES PUBLIQUES. POURQUOI AVOIR CHOISI DE REJOINDRE CE PROGRAMME ?

Pour plusieurs raisons. J'ai choisi le Master politiques publiques, spé Administration publique pour pousser plus loin l'échéance de faire un choix de carrière. C'est un master qui a la volonté d'étendre le choix de cours dans plusieurs matières aussi différentes les unes que les autres. Ce master a l'avantage de combiner du droit, de l'économie et de la sociologie, disciplines qui nous familiarisent avec des notions qui permettent d'avancer dans la vie. Et surtout, cela me permet de me préparer aux concours administratifs. L'année prochaine je vais commencer la PrépaConcours de Sciences Po parce que j'aimerais m'engager dans la fonction publique, dans le gouvernement si possible, pour l'égalité femmes-hommes.

VOUS ÊTES EN STAGE AU HAUT CONSEIL À L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES, QUELLES SONT VOS MISSIONS ?

Mes missions sont très diverses. Je travaille au sein du Secrétariat général du Haut conseil, on est une petite équipe pour traiter de plein de sujets ! J'assiste la chargée de mission sur deux Commissions : la commission "Stéréotypes et rôles sociaux" et la commission "Santé, droits Sexuels et reproductifs".

En ce moment, la commission Stéréotypes se saisit du projet de loi audiovisuel qui doit être publié sous peu : ce projet va réviser la loi

de 1986 qui régit le paysage audiovisuel français. En 30 ans, le paysage audiovisuel a bien évolué, notamment en termes d'inégalités femmes-hommes. Nous avons donc rédigé une vigilance égalité qui donne des clés pour amender le texte en faveur d'une meilleure représentation des femmes dans l'audiovisuel. Travailler sur un texte de loi est passionnant ! Au sein de la commission Santé nous allons travailler sur le sexisme dans la santé : comment aujourd'hui les représentations stéréotypées assignées au sexe peuvent avoir des conséquences sur la santé des femmes (mauvais diagnostic, mauvaise prise en charge) et comment la recherche médicale est aujourd'hui pensée par les hommes et pour les hommes.

Et à côté de tout cela, je m'occupe d'autres tâches transversales, comme par exemple les recommandations du Haut Conseil pour la conférence Pékin + 25.

VOUS AVEZ PARTICIPÉ AU CERTIFICAT ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES ET POLITIQUES PUBLIQUES. AVEZ-VOUS OBSERVÉ DES DIFFÉRENCES DANS LA FAÇON DE TRAITER LES QUESTIONS D'ÉGALITÉ À L'UNIVERSITÉ ET DANS LE MONDE DU TRAVAIL ?

Oui, il y a des différences. Les choses vont moins vite dans le monde du travail : quand on est à l'université et qu'on étudie tous les problèmes liés aux inégalités femmes-hommes, on pense que quelques petites solutions suffiraient à résoudre le problème... et bien non ! Dans le monde du travail on se rend compte qu'il y a dix mille obstacles, notamment liés au poids de la hiérarchie. Même si je m'occupe d'une tâche en particulier, je ne peux pas la faire remonter aussi directement que je le voudrais. Et je comprends un peu mieux pourquoi les projets de loi, les amendements ... tout prend du temps en fait, c'est très procédurier.

D'un autre côté, le travail qu'on accomplit au Haut conseil aboutit à des propositions concrètes. Alors que dans mes études, mon engagement féministe est théorique et sa portée est plus limitée, travailler dans une instance féministe me permet d'apprécier les avancées dans le domaine. Être saisie de problématiques actuelles - les stéréotypes véhiculés par la télé-réalité, la précarité menstruelle, la représentation et le rôle des femmes dans le paysage audiovisuel français, etc., faire des recommandations à la Ministre et produire des rapports chiffrés est très encourageant !

Et aussi ce qui est différent – et c'est sûrement lié à mon stage - c'est que dans le monde professionnel tout est très politique : on ne peut pas se permettre de tout dire, on ne peut pas se permettre de parler de tous les sujets à n'importe qui. Le HCE est composé d'environ 70 membres et le travail s'organise en commission. En tant que stagiaire, on n'est pas forcément d'accord avec toutes et tous les membres mais il faut garder certaines de ses réflexions pour soi et respecter les avis du HCE. À l'inverse, à l'université on nous donne la parole : dans le cours du Certificat Égalité femmes-hommes on pouvait exprimer ce qu'on voulait. On préparait des questions – un peu polémiques parfois – pour les intervenantes et ça on ne peut pas se permettre de le faire au travail.

[Lire l'intégralité de l'article sur le site SciencesPo Presage](#)

